



HAL
open science

Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option art. 2015, École supérieure d'art d'Aix-en-Provence. hceres-02041935

HAL Id: hceres-02041935

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041935v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur
d'expression plastique (DNSEP)
option art

- École supérieure d'art (Aix-en-Provence)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'établissement

L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence (ESA Aix), constituée en EPCC (Etablissement public de coopération culturelle), est une des six écoles supérieures d'art de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur (PACA). Elle propose un 1^{er} cycle d'enseignement supérieur validé par un DNAP (Diplôme national d'arts plastiques) option *art*, suivi d'un 2^{ème} cycle validé par un DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) option *art* et option *art*, mention *Art Temps Réel (A-RT)*.

L'offre de formation comporte également un 3^{ème} cycle « Locus Sonus », post-diplôme et laboratoire de recherche spécialisé en art audio. Locus Sonus covalide avec le laboratoire Agram (Arts, Sciences et Techniques pour la Recherche en Audiovisuel et Multimédia) de la faculté des sciences de l'AMU (Aix Marseille Université) un parcours doctoral en thèse de création depuis l'année universitaire 2013-2014.

L'école entend former des professionnels, artistes et créateurs, pouvant s'insérer dès la fin de leurs études dans les milieux professionnels des domaines des arts plastiques et du multimédia. Au-delà des formations traditionnelles d'une école d'art, basées sur des apprentissages techniques et théoriques, quatre ateliers de pratiques qualifiés de « techno-numériques » sont mis en place. Ils confèrent à l'école une identité forte et lui permettent d'étudier les questions de réalité virtuelle et la place des nouveaux médias dans la création artistique.

A court terme, les missions de l'EPCC ESA Aix évolueront en vue d'intégrer le Cefedem-Sud (Centre de formation supérieure diplômante des enseignants de musique), situé à Aix-en-Provence, dans l'objectif de constituer un établissement de référence dans le futur schéma régional de l'enseignement supérieur.

Toutes formations confondues, sur la période 2010-2014, l'ESA Aix accueille un nombre croissant d'étudiants, passant de 128 à 148. De même, les effectifs ont augmenté en cycle DNSEP (de 37 à 50 inscrits).

Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Rue Emile Tavan, 13100 Aix-en-Provence

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

Le DNSEP option *art* de l'ESA Aix est organisé sur deux années, chacune divisée en 2 semestres. Il comporte deux parcours : un parcours *art* généraliste et un parcours spécifique, initié à la rentrée 2013, constitué en mention *art temps réel (A-RT)*, lié aux pratiques technico-numériques. Le diplôme correspondant à ce dernier parcours sera délivré en juin 2015.

La formation repose sur un enseignement généraliste comportant des enseignements plastiques (dessin/peinture, volume/installation, écriture, photographie, sérigraphie/typographie), des enseignements théoriques (histoire de l'art, philosophie, épistémologie, esthétique), deux ateliers de recherches - ARC (édition numérique et autres pratiques de l'exposition, Méta-atelier). Enfin, pour la mention *A-RT*, l'école propose 4 ateliers spécialisés concernant les nouveaux média : hypermédia, 3D virtuelle, son, mécatronique.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Former des artistes et créateurs, tel est l'objectif de l'ESA Aix en permettant aux étudiants d'acquérir, par la transversalité, les apports théoriques, l'initiation à la recherche et une autonomie ainsi que la capacité à comprendre, analyser et anticiper le monde contemporain, tout particulièrement par le biais de la plate-forme de recherche et de création E-Topie, art, sciences et technologies. Il est également proposé aux étudiants de maîtriser les pratiques « techno-numériques » dans le cadre des ateliers A-RT.

C'est avec clarté que sont énoncées les modalités pédagogiques, la transversalité étant un des axes forts des démarches mises en œuvre. L'école a mis en place un système de crédits que doit obtenir l'étudiant qui place ainsi le cursus dans le contexte européen du processus de Bologne. Un bilan semestriel est effectué.

Les emplois du temps sont indiqués avec précision. Chaque étudiant passe un contrat dès le début de la 4^{ème} année du DNSEP avec un enseignant coordonnateur, déterminant l'atelier de pratique artistique et les modules de recherche qu'il suivra. La possibilité de suivre des cours de remise à niveau (RAN) sur des techniques de base des technologies numériques est offerte. L'étudiant consacre une partie du 2^{ème} semestre de la 4^{ème} année à un séjour à l'étranger dont les modalités, clairement définies, sont établies en fonction de son projet. La 5^{ème} année est quant à elle réservée à la rédaction du mémoire et à la préparation du diplôme, encadrées par le directeur de recherche.

Plusieurs workshops, colloques et semaines thématiques sont mutualisés pour l'ensemble des étudiants des 4^{ème} et 5^{ème} année. Avec des enseignants étrangers, des partenaires culturels ou laboratoires universitaires régionaux, ces événements, nombreux et riches, permettent de s'ouvrir à la recherche et de croiser des univers différents de celui de l'école.

C'est à travers les stages que les étudiants peuvent s'initier aux enjeux du monde professionnel. Durant les semestres 7 ou 8, l'étudiant effectue un stage, en France ou à l'étranger, d'une durée maximum de 2 mois, stage obligatoire pour les étudiants ayant choisi l'option A-RT. Pour l'option art, il est conseillé un stage d'une durée minimum de 2 semaines, ce qui est une simple prise de contact avec le milieu professionnel. Le stage, validé par le coordonnateur référent, fait l'objet d'une convention entre l'école et l'organisme d'accueil et se conclut par un rapport. Les stages auprès d'artistes sont privilégiés, tout particulièrement pour les étudiants n'ayant pas choisi l'option A-RT.

Des journées professionnelles sont organisées au sein de l'école ayant pour objectif de donner les indices de compréhension du monde professionnel. Organisées sur deux jours, ces journées permettent aux étudiants de rencontrer des professionnels ainsi que d'anciens étudiants. Elles portent sur tous les points administratifs pour la bonne gestion d'une carrière artistique (maison des artistes, bourses et résidences, production d'œuvres, etc.) mais également sur le fonctionnement des structures artistiques (gestion, recrutement, différents métiers de régie, médiation, etc.).

Un point important dans la formation des étudiants est l'initiation à la recherche, cette initiation bénéficie d'un accompagnement régulier et rigoureux. Dès la 4^{ème} année, des temps y sont consacrés à travers les deux ateliers de recherche et création (ARC), tout particulièrement au sein de celui intitulé *Méta-Atelier*, tout à la fois atelier, séminaire et laboratoire. La transdisciplinarité est au cœur de cet ARC. Dès le début de la 4^{ème} année, un temps est réservé au mémoire qui trouve son aboutissement au moment de la soutenance du DNSEP. Deux séminaires d'une semaine sont ainsi programmés lors des premières étapes du travail d'élaboration : définition du sujet, travail de bibliographie, atelier d'écriture. En 5^{ème} année, l'étudiant continue à suivre des cours de méthodologie de la recherche.

La formation est très bien structurée et les emplois du temps ainsi que les crédits liés à chaque activité sont indiqués très précisément dans le livret de l'étudiant. Il est cependant difficile d'appréhender précisément comment s'organise l'emploi du temps pour l'étudiant ayant choisi la mention A-RT.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le DNSEP de l'ESA Aix se situe logiquement dans la continuité du DNAP. De nombreux séminaires et workshops sont communs à la 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année.

La spécialisation *art temps réel (A-RT)*, autour du multimédia numérique, donne une identité forte à l'école parmi celles de la région PACA.

La plate-forme E-Topie, qui traite des relations entre l'art, la science et la technologie, fait écho au projet pédagogique autour de quatre axes de recherches : Frontières du XXI^{ème} siècle/ AntiAtlas des frontières, A-RT -

art/temps réel, l'Observatoire des pratiques de création de l'image numérique, laboratoire Locus Sonus. Cette plateforme permet de nombreuses activités de recherche : l'ESA Aix a participé à plus de 10 séminaires entre décembre 2012 et janvier 2014. C'est dans ce cadre que se sont regroupés des opérateurs scientifiques et artistiques de la région (Aix-Marseille Université, l'Institut méditerranéen/CNRS, l'Institut de recherche sur le monde arabe et musulman, l'école nationale supérieure de la photographie d'Arles, l'école supérieure d'art & de design Marseille-Méditerranée, etc.) ainsi que des partenaires culturels et économiques (Hexalab, La compagnie - lieu de création à Marseille -, Pôle industries culturelles et patrimoine, Pôle Transmédia Méditerranée, etc.). S'il faut saluer la diversité et le nombre important de partenaires, il est toutefois difficile d'évaluer la place réelle de l'ESA Aix parmi les très nombreuses collaborations citées dans le dossier dans le cadre de la plate-forme de recherche E-Topie et du laboratoire Locus Sonus.

Les partenaires culturels (Fonds régional d'art contemporain, centres d'art, musées) sont très souvent sollicités dans le cadre de séminaires, d'expositions ou de colloques. On regrette l'absence de conventions précisant les modalités d'intervention de chacun.

L'école développe une réelle et forte ouverture internationale. Elle se manifeste par exemple, par des programmes d'échanges et de mobilité ambitieux, avec de nombreux accords bilatéraux, dans le cadre du programme Erasmus (16 accords) et en dehors de l'Europe. Elle génère des collaborations orientées vers le pourtour méditerranéen, en partenariat avec la faculté des Beaux-Arts d'Alexandrie dans le cadre de Labo Fictions, réseau de création vidéo. Elle valorise également l'accueil d'artistes étrangers en résidence et diverses collaborations tendant à la formation aux technologies numériques (faculté des Beaux-Arts de Guangzhou, Chine, etc.). L'ESA Aix entend encore développer cette ouverture en s'appuyant notamment sur la nouvelle mention *A-RT* du DNSEP.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'attractivité de l'ESA Aix est grandissante : la proportion d'étudiants français originaires d'une autre région est en progression (40% en 2013-2014) comme celle des étudiants étrangers (13% en 2013-2014). Le nombre d'étudiants annoncés en 2^{ème} cycle progresse également : l'effectif était compris entre 35 et 40 inscrits de 2009 à 2014, il est de 50 en 2014-2015. 16 des 17 inscrits pédagogiques en 4^{ème} année en 2012-2013 ont poursuivi leurs études en 5^{ème} année. 15 d'entre eux sont candidats au DNSEP. Pour cette promotion, le taux de réussite est de 100%. Le taux de diplômes assortis de mention ou de félicitation est proche de 50%.

D'après une enquête menée par l'école en 2014, 70% des étudiants diplômés des promotions 2010-2013 ont un emploi dont 68% en lien direct avec la formation (régisseur, webdesigner, graphiste, enseignant en arts plastiques, etc.). 15% des diplômés poursuivent des études : 3% en doctorat, 3% en post-diplôme, 3% en Capes et 6% dans un autre diplôme universitaire. Ces chiffres montrent une insertion professionnelle très satisfaisante, due en partie au contexte artistique très dynamique, tout particulièrement durant l'année 2014, lors de l'évènement « Marseille, capitale européenne de la culture ».

- Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré de manière satisfaisante au sein de trois instances : le conseil d'administration (CA) de l'EPCC, le conseil artistique pédagogique et de la vie étudiante (CAPVE) et le conseil pédagogique (CP). La composition et le fonctionnement de ces instances sont clairement détaillés. Les étudiants ont des représentants dans les trois conseils. Le CP se réunit tous les 2 mois. Des réunions de coordination ont lieu tous les 15 jours à l'initiative du responsable de la coordination pédagogique. En fin d'année universitaire et au moment de la reprise des cours, les journées pédagogiques réunissent tous les enseignants. Les travaux de ces différents dispositifs s'appuient sur les résultats des procédures d'autoévaluation de la formation et d'évaluation des enseignements par les étudiants précisément explicités.

L'équipe administrative est conséquente. L'équipe pédagogique permanente est de qualité. Elle est formée de 19 enseignants dont 4 docteurs et de 11 assistants, dont certains professionnels de haut niveau, tout particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies et du son. S'il n'y a pas de techniciens attachés aux ateliers, il semble que ce soit les assistants qui remplissent ce rôle. Pour l'A-RT, un responsable informatique assure la maintenance.

Points forts :

- La pertinence des objectifs pédagogiques et de leur déclinaison dans les formations.
- La qualité de l'équipe enseignante.
- La qualité de l'accompagnement personnalisé des étudiants.

- L'intérêt de la transdisciplinarité et l'ouverture aux nouvelles technologies.
- Les nombreuses coopérations internationales avec des écoles d'art ou des laboratoires de recherches.

Points faibles :

- Les collaborations dans le cadre de la plate-forme de recherche E-Topie et du laboratoire Locus Sonus manquent de lisibilité.
- La place de l'ESA Aix et des étudiants dans la multiplicité des événements (colloques, séminaires, expositions, productions d'œuvres transdisciplinaires) est difficile à déterminer.
- Dans le rendu de l'évaluation réalisée auprès des étudiants, il est fortement souligné la vétusté des locaux et le manque d'espace pour les ateliers.
- Le manque de techniciens pour le suivi des ateliers.

Recommandations pour l'établissement :

Ce n'est qu'en juin 2015 que les premiers DNSEP *art* mention *A-RT* seront délivrés. Aussi, il est difficile à ce stade d'évaluer l'efficacité de la nouvelle formation proposée. Cependant, les 4 ateliers mis en place permettent d'affirmer qu'il existe une approche très complète des pratiques « techno-numériques ».

A la lecture du dossier, il apparaît que de nombreux enseignants sont impliqués, au-delà de l'école, dans différents laboratoires de recherche tant en France qu'à l'étranger. Cet atout devrait être clairement identifié dans la maquette pédagogique afin de permettre aux étudiants de mieux appréhender les enjeux de la recherche et de pouvoir participer activement aux séminaires.

Observations de l'établissement

Aix en Provence, le 23 juin 2015

HCERES

Rapport d'évaluation de la formation [S3MG160010432 - Arts - 0130232G](#)

RÉPONSES AUX POINTS FAIBLES

Manque de techniciens

L'apprentissage technique n'est pas séparable du pédagogique. La fonction essentielle est l'enseignement et la technique est au service du projet. Dans l'enseignement pratique des techniques l'assistant d'enseignement remplit à l'ESAAix un rôle déterminant. Chacun d'entre eux a été choisi selon 3 critères : une maîtrise technique approfondie, une expérience professionnelle dans le domaine de la création et une compétence pédagogique. Ils participent donc de manière active aux enseignements du 1^{er} cycle ainsi qu'à la réflexion qui définit le projet pédagogique de l'école. Ils participent enfin avec le professeur responsable à l'organisation de l'atelier et permet son ouverture 4 jours sur 5. Il est à noter que les professeurs disposent et partagent avec l'assistant une grande maîtrise technique des pratiques enseignées. Ce contexte permet de se dispenser d'agents techniques. Il permet par ailleurs des invitations régulières de techniciens hautement spécialisés dans un cadre pédagogique déterminé. Je pense que l'inscription des acquisitions techniques dans un cadre pédagogique assurés par les enseignants (assistants et enseignants) constitue un point fort de l'école et renforce la transversalité des ateliers.

L'ESAAix dispose par ailleurs d'une équipe technique, dont un régisseur responsable d'un magasin disposant d'une gamme complète de matériel, du tournevis au vidéoprojecteur. Ce matériel qui vient en complément de celui que gère l'assistant d'enseignement dans chaque atelier, est mis à disposition des étudiants pour la réalisation et la présentation de leurs projets et diverses manifestations en lien avec la pédagogie.

Manque de lisibilité des collaborations dans le cadre de la plate-forme recherche e-Topie et du Laboratoire Locus Sonus

Plateforme recherche e-Topie

Les partenariats sont nombreux et ont été cités de manière la plus exhaustive qui soit selon les catégories : « Partenaires Universitaires », « Partenaires non universitaires » (qui regroupe les ateliers porteurs au sein de l'école, le premier cercle dit « partenaires directs » et le second cercle qui regroupe les partenaires artistiques culturels et économiques).

Les collaborations spécifiques par partenaire apparaissent dans la présentation des programmes. On retrouve ainsi, pour ce qui est par exemple de « Frontières du XXI^{ème} siècle/antiAtlas des frontières » les partenaires de la liste, soit dans le comité scientifique, soit les séminaires et les colloques, soit les productions des 5 œuvres ou les 2 expositions. La nécessité de concision n'a pas permis en effet de rentrer dans le détail.

Mais il me paraît intéressant de constater à la simple lecture du programme réalisé que les partenaires cités en liste ne se sont pas retrouvés assignés exclusivement aux tâches scientifiques ou artistiques qui sont les leurs par nature. La transdisciplinarité a bien eu lieu, du comité scientifique aux expositions en passant par les colloques. Ce qui constitue un bon indicateur sur la nature des collaborations.

L'Obs/In

Il n'a pas été précisé dans le rapport que les membres fondateurs : Ensp, IUT Imagerie Numérique et ESAAix constituent le comité de pilotage.
Et que les membres associés (ESAA, le LESA (AMU), etc... le comité de programmation.
Ce qui aurait mieux précisé la nature des collaborations

Locus Sonus

La liste des partenaires s'étend sur 10 ans. En effet depuis la création de Locus Sonus les collaborations n'ont fait que s'enrichir avec ces partenaires au national et à l'international, ils sont toujours présents.

Ils sont cités à nouveau dans les programmes développés entre 2010 et 14.

Puis un paragraphe spécifique intitulé « Recherches en commun avec des structures partenaires » précise le programme auquel ils sont associés.

Place de l'ESAAix et des étudiants dans les événements (colloques, séminaires, expositions, productions d'œuvre)

Si la place de l'école dans ces différents événements est bien réelle à divers niveau de compétences, il est clair qu'il nous est apparu indispensable de renforcer la communication de l'école. L'arrivée fin 2013 d'un chargé de la communication et des partenariats particulièrement compétent permet de rattraper ce manque manifeste de visibilité de l'école quand elle est en opération, particulièrement dans sa mission d'ouverture aux publics. Ce sera sans doute un point fort à exposer lors de la prochaine évaluation.

Concernant la présence et les différentes participation des étudiants,

S'agissant des colloques, la plupart de ceux-ci sont inscrits dans les enseignements théoriques où ils sont préparés et/ou présentés dans les « semaines thématiques » qui sont obligatoires pour les étudiants des 2 cycles. Ils sont sinon ciblés par année ou par ateliers comme dans le cas de l'Obs/In

Selon leur nature, les séminaires sont soit des lieux de coopération et d'échanges entre enseignants chercheurs de l'ESA et professionnels ou chercheurs, ouverts aux étudiants volontaires, soit des moments d'échanges entre étudiants, invités, enseignants, sans hiérarchie ; par exemple les séminaires art temps réel qui fonctionnent selon le principe d'un exposé d'un étudiant, d'une discussion, de la présentation d'un invité suivi d'un échange.

Il a été sans doute été insuffisamment dit que les expositions et les productions sont des temps clef de la pédagogie et qu'elles ne sont réalisées que dans le but évident de confronter l'étudiant avec ces moments de la création.

Vétusté des locaux et manque d'espace pour les ateliers

4500 m2 de surface utile pour 140 étudiants, les ateliers ne manquent pas d'espace sauf au moment du passage des diplômés qui transforment en espace d'accrochage et de monstration des espaces collectifs d'ateliers d'étudiants du 2^{ème} cycle ou de 3^{ème} année.

Je ne peux cependant que constater et regretter la vétusté des locaux. Depuis la création de l'EPCC en 2011, l'ESAAix occupe sans droit ni titre ses locaux qui appartiennent à la commune d'Aix en Provence. La convention d'occupation qui doit définir la responsabilité du propriétaire est sans cesse reportée, ce qui témoigne à la fois de la conséquence et du manque de résolution de ce constat.

Un programme de réhabilitation a été voté par la ville en juillet 2014 suivi de l'inscription des moyens au PPI (programme pluriannuel d'investissement). L'hypothèse du transfert de l'école à la Métropole à la date de sa création, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2016 rend incertain cet engagement.

RECOMMANDATIONS

Je prends bonne note des recommandations

Jean-Paul Ponthot
Directeur

